25e ANNÉE N° 2153 PARAIT LE SAMEDI 16 JANVIER 1909

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN INDEPENDANT

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Quatre francs par an

ÉTRANGER, le port en sus

A. TURIN, Fondateur - PASCAL LIEUTIER, Administrateur-gérant
ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 21, Place de la Mairie, SISTERON.

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence de la Presse. 20, Rue de la Victoire*, à l'*Agence Havas*, 8, Place de la Bourse et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,20
Commerciales (la ligne).....0.15
Réclames (la ligne).....0,30

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

PROVISOIREMENT INDISPENSABLE

Tous ces derniers jours on a pu lire dans les feuilles officieuses des articles et entrefilets, où l'on cherchait à établir que M Fallières, président de la République française, n'avait pas abusé systématiquement du droit de grâce. Sans doute nous disait-on, M. Fallières est, par principe adversaire de la peine de mort. Sa philosophie personnelle l'incline à ne supprimer aucune existence humaine, mais tous les condamnés n'ont pas été graciés par lui. Et l'on nous citait deux ou trois cas où la justice humaine avait suivi son cours... en Algérie. On eût pu ajouter qu'au Tonkin d'autres exécutions avaient eu lieu. Cela prouverait simplement que la clémence présidentielle n'est pas un article d'exportation coloniale

On nous a servi un autre argument plus spécieux.

M. Fallières, nous a-t-on dit, a un profond respect pour la volonté du Parlement ; or le Parlement semblait pencher vers la suppression de la peine capitale. M. Fallières avait cru devoir traduire la préférence des parlementaires en se refusant à envoyer à l'échafaud les bandits les plus notoires, mais aujourd'hui un vote parfaitement clair a prouvé que les députés, informés de l'indignation populaire, n'étaient nullement disposés à supprimer la peine de mort. Quoi qu'il lui en coûte, le président ne signera plus la grâce de tous les condamnés.

Cela prouve que lorsque la volonté populaire s'affirme nettement sur quelque point, chacun est obligé de céder, le président de la République y compris, et qu'il doit bon gré mal gré, respecter les lois existantes. Cette question de la peine de mort est devenue une affaire d'Etat ; il en a été délibéré au Conseil des ministres, et l'on a pu un instant se demander si les différences qui s'affirmaient n'allaient pas provoquer une crise ministérielle.

Les théories les plus nobles ne sauraient prévaloir contre la réalité. Sans doute il est facile à des philosophes de montrer que la peine capitale, était une peine irréparable, ne saurait être acceptée. Mais, d'autre part, le bon sens populaire estime que par son intimidation cette peine est de nature à préserver des vies humaines, qui ont au moins autant de valeur que celle des assassins. Que cette peine ne soit pas indispensable, cela est possible ; mais encore conviendrait-il qu'elle fut remplacée par quelque autre, qui offrit aux honnêtes gens des garanties suffisantes. Quand on aura institué une peine plus sérieuse et plus intimidante que les travaux forcés à perpétuité, on pourra reparler de la suppression de la peine de mort, mais pas auparavant.

Qu'on multiple les moyens d'éviter toute chance d'erreur, il n'y a qu'à applaudir, à condition toutefois qu'on évite les idées saugrenues comme celle de ces députés qui veulent qu'un nouveau jury soit appelé à se prononcer en cas de condamnation à mort infligé par un premier jury.

Mais par contre, lorsqu'un criminel a sans erreur possible, été reconnu coupable, l'intérêt public exige que cet être soit mis dans l'impossibilité de nuire encore, et ceux qui ont à appliquer la loi doivent le faire en leur âme et conscience

Sans doute un philosophe peut trouver des circonstances atténuantes aux méfaits les plus répugnants, aux crimes les plus atroces. Il peut parfois montrer que la société a sa part de responsabilité dans la formation d'un monstre, mais cette responsabilité fût-elle établie, il n'en découle aucunement que la société doit se déclarer désarmée, et permettre le renouvellement de crimes, dont pourraient être victimes des êtres aussi peu favorisés par elle, et qui néanmoins, au lieu de se dégrader, ont eu l'inergie de devenir d'honnêtes gens. Que la société ait pour devoir de pourvoir de notions morales les plus déshérités, nul n'y contredit, mais en présence d'un criminel qui a toutes chances d'être un récidiviste, elle a moins à s'occuper des antécédents et du passé que de l'avenir Coûte que coûte, il faut d'une façon ou d'une autre que le criminel soit mis dans l'imposbilité de nuire à nouveau. Ce n'est peut-être pas philosophique, c'est éminemment social. Et c'est bien ainsi que juge le bon sens populaire.

G. T.

Ma Candidature

Le moi étant haïssable, un mot, sans plus, comme disent les Marseillais.

Quelle que soit la naïveté dont on me croie capable, nul n'a pu supposer un instant que je me fusse illusionné jusqu'au point de croire à un succès électoral aux élections sénatoriales de la Seine. Présenté tout nu, en dépit des ordonnances, ne figurant sur aucune liste, ne faisant partie d'aucun groupe, n'ayant visité personne, n'ayant prononcé aucune homélie, pas même distribué de bulletins, ne disposant pas de la rosée bienfaisante qui s'abat sur les populations sous forme de rubans et autres faveurs administratives, je me trouvais dans la situation d'un brave homme qui s'en va pêcher dans un étang, n'ayant aucun appât à mettre au bout de sa ligne Les poissons continuent à frétiller et lui n'attrape qu'un vieux panier,

Mais, me demandera-t-on sans doute, pourquoi vous être jeté dans cette galère ?

Par pure curiosité. J'ai voulu donner un coup de sonde pour voir ce que pouvait rendre une attitude non moins originale que conforme aux vrais principes démocratiques.

De toutes façons, je ne pouvais que gagner au résultat.

En effet, ou, contre toute vraisemblance, j'étais élu, et ce succès me consolait de l'obligation où je me serais trouvé de renoncer à mes critiques du fonctionnement électoral, et de faire de plates excuses à mes compatriotes ; ou, ce qui était si vraisemblable que cela a été vrai, j'étais battu, et cet échec justifiait tellement mes propos, que je pouvais en être aussi fier que d'une victoire.

Encore dois-je en rabattre ; car il s'est trouvé tout de même cent trente trois citoyens, à qui je n'avais rien demandé, rien promis, qui sans mot d'ordre, acceptant et partageant ma sauvagerie et mon indépendance, n'ont pas craint de me témoigner une sympathie que je dois bien considérer comme personnelle, puisque aucune force ne m'appuyait

Pour sauver Gomorrhe, le bon Dieu ne cherchait que dix personnes qui fussent de son avis. Il ne les trouva point. Moi, j'en trouve cent trente-trois. Il faudrait vraiment que je fusse bien difficile pour ne pas me contenter d'une opération que n'a pu réussir le bon Dieu qui, pourtant, on en conviendra, devait disposer d'une faculté de recherche infiniment supérieure à la mienne.

Henry MARET.

A propos de l'Amnistie des Accusés de Draveil

La GRANDE REVUE du 10 janvier 1909. Sous la signature de Pierre BAUDIN, ancien ministre :

Ce fut une lugubre affaire où de pauvres ouvriers parisiens vinrent se heurter comme des fous à la force de la loi. Quels furent les coupables ? Ce n'est pas à nous de le dire. Nous ne sommes pas la justice. Quand nous, législateurs, nous nous mêlons de distribuer la justice, nous faisons pis que les magistrats. Mais nous sommes assez clairvoyants pour apercevoir le trouble que la combinaison des partis, l'influence des partis, même s'ils restent silencieux, apportent dans le fonctionnement régulier de la justice. Le juge d'instruction de Corbeil est un très honnête juge d'instruction. Il a agi suivant sa conscience. Mais la conscience de tous les juges d'instruction de France n'a qu'un œil et cet œil a, comme par mégarde, les regards obstinéments fixés sur la Place Vendôme Voici cent ans que le bonhomme, érigé en Empereur romain, sur le glorieux phalus de bronze, est le point convergent des regards judiciaires. La justice a dès longtemps devancé la science en cet empire. Un fluide spécial y distribue ses rayons noirs à tous les magistrats de France chargés de se prononcer sur l'honneur ou la liberté des citoyens. Ainsi ne saurait-on, dans l'affaire de Draveil, attribuer exclusivement à sa libre décision la mise hors de cause des têtes de colonnes de la Confédération du travail. Le gouvernement ne s'est évidemment désintéressé que des malheureux comparses retenus sous les verrous et dont le nom est sans gloire. La proposition d'amnistie été faite pour eux. C'est eux dont la majorité des députés (étant tenu compte des rectifications du vote) a eu pitié,

Elle n'a pas voulu rendre la justice mais seulement rectifier l'injustice. Elle n'a pas entendu condamner Clemenceau qui est au-dessus des arrêts parlementaires, mais atténuer le caprice de sa souveraineté.

Chambre de commerce de Digne

Le mardi 5 janvier courant à 2 heures de l'après-midi, les membres de la chambre de commerce de Digne, élus à la suite du scrutin du 6 décembre 1908, se sont réunis au siège de la Chambre sur la convocation qui leur avait été adressée par M. le préfet des Basses Alpes.

M. Dautresme, préfet des Basses-Alpes, préside la séance. Sont présents MM. Armand Jean Baptiste, Bremond, Chaix Prosper, Dol Eugène, Eyriès Emile, Ferrand Auguste, Manuel Désiré, Perrier Bienvenu, Rebattu Henri, Redortier, Rignol Marcelin et Sivan Marius.

M. le Préfet déclare la séance ouverte, donne lecture du procès-verbal de recensement des votes et déclare installés dans leurs fonctions les membres de la Chambre de commerce ci-dessus dénommés.

Il leur adresse quelques paroles aimables sur le témoignage de confiance qu'ils ont recueilli de la part des électeurs du département et déclare que tout son concours est acquis à la chambre de commerce dont il connait le profond attachement pour tout ce qui a trait aux intérêt généraux du département.

Il invite ensuite MM. les membres de la

© VILLE DE SISTERON

chambre à procéder à la nomination du bureau pour une période de 2 ans.

Le scrutin donne les résultat suivants :

Sont élus à l'unanimité ;

MM. Perrier Bienvenu, président ; Eyriès Emile, vice président ; Chaix Prosper. trésorier ; Sivan Marius, secrétaire,

M. le préfet adresse ses félicitations aux membres du bureau et prie M. Perrier de vouloir bien prendre la présidence de la chambre,

M. Perrier remercie ses collègues de la nouvelle marque de confiance qu'ils viennent de lui témoigner, il remercie ensuite M. le préfet de l'acceuil cordial et des marques de sympathies qu'il vient de prodiguer à la chambre et lui donne l'assurance de l'entier dévouement des membres de la chambre aux intérêts du département et de leur profond attachement aux institutions républicaines.

Avant de procéder à l'examen des affaires il exprime les regrets que cause au monde entier la terrible catastrophe de Messine et de Calabre, adresse un souvenir ému aux malheureuses victimes et prie la chambre de vouloir bien voter une somme de cent francs, destinée à venir en aide aux infortunés survivants

La chambre de commerce s'associe aux regrets exprimés par son président et vote la somme de cent francs qui sera adressée à M. le président de la chambre de commerce italienne de Marseille.

Il est ensuite procédé en conformité de l'art. 5. de la loi du 9 avril 1898, à la répartition par tirage au sort pour le renouvellement par tiers des membres de la chambre.

Le tirage au sort donne les résultats suivants ;

Première série, sortante au 31 décembre 1910. MM. Dol, Eyriès, Ferrand et Sivan,

Deuxième série, sortante au 31 décembre 1912, MM. Bremond, Chaix, Manuel et Redortier.

Troisième série, sortante au 31 décembre 1914, MM. Armand, Perrier, Rebattu et Rignol.

Chemins de fer

La chambre de commerce émet les vœux suivants :

« 1° Amélioration du matériel des trains de Saint-Auban à Digne » ;

« 2° Création d'une correspondance pour Forcalquier au train 1827 » ;

« 3° Admission des voyeurs de 3e classe dans les trains légers 1825 1826 et maintien des dits trains pendant toute l'année entre Marseille et Gap » ;

« 4° Vœu tendant à établir une correspondance du train 1809 arrivant à Pertuis à 8 h 32 avec le train de Pertuis à Cavaillon, qui part 45 minutes avant l'arrivée du train 1809 » ;

« 5° Vœu demandant à ce que le passage à Manosque, du train de marchandises n° 5262, soit retardé d'une heure de façon à faciliter l'expédition des fruits, tout en maintenant sa correspondance avec le train de Pertuis sur Cavaillon, vers 5 heures du soir » ;

« 6° Vœu demandant la création d'une voie de dégagement à la gare de Manosque » ;

7° Vœu en faveur de l'établissement du raccord avec le département des Hautes-Alpes du réseau téléphonique des Basses-Alpes ;

8° Elle s'associe au vœu présenté par la chambre de commerce de Clermont Ferrand tendant à la réduction du tarif des billets d'aller et retour ;

9° Vœux tendant à la création de tribunaux de commerce à Digne et à Sisteron.

M. Perrier, président, donne lecture de la correspondance reçue depuis la dernière réunion et communique à l'assemblée les réponses au sujet des vœux précédemment émis.

La chambre donne acte à son président de ces diverses communications.

M. Perrier est ensuite désigné pour représenter la Chambre de commerce de Digne à la réunion de l'office des transports.

Après communication d'une lettre de M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie, la chambre renouvelle les pouvoirs de MM. Colomb Léopold, Gaffard et Malon et désigne MM Nicolas et Bastide, comme membres correspondants de la chambre de commerce.

Chronique Locale

SISTERON

La catastrophe du détroit de Messine. — Une effroyable catastrophe vient de s'abattre sur l'Italie, des villes entières sont complètement détruites et des miliers d'habitants réduits à la plus noire misère.

Afin de soulager dans la mesure du possible tant d'infortunes et dans une pensée de fraternité et de solidarité internationales, des souscriptions sont ouvertes dans toute la France dans le but de recueillir des fonds pour venir en aide aux malheureux.

Sisteron n'a pas voulu rester en arrière.

Sur l'initiative de la municipalité, des listes de souscriptions ont été déposées dans tous les cafés et débits de tabacs de la ville et dans les bureaux du *Publicateur* et du *Sisteron Journal*. Ces listes seront centralisées chez M. Bélier, receveur municipal.

Nul doute que chaque habitant voudra verser son obole, si minime qu'elle soit, pour le soulagement des malheureux sinistrés.

Nous publierons, au fur et à mesure de leur arrivée les souscriptions que l'on nous adressera.

Nécrologie. — Mardi soir, à 3 heures avaient lieu les obsèques purement civiles de M Desormos, ingénieur des ponts et chaussées en retraite, vice-président de la Commission administrative de l'hospice et du Conseil des directeurs de la Caisse d'épargne, président du Syndicat du Canal de Sisteron. Quatre poëles précédaient le corbillard : Libre-Pensée, Hôpital, Caisse d'épargne et Cercle Saint-Tropez. De superbes couronnes avaient également été offertes par les différentes associations dont faisait partie le défunt. La société musicale les *Touristes des Alpes* jouait des airs funèbres. Au cimetière, M. Gasquet, maire, a adressé un dernier adieu à celui qui fut un excellent collaborateur dans les diverses Commissions dont il faisait partie. Puis M. Monge, ingénieur des ponts et chaussées, a retracé la carrière du fonctionnaire, qui fut un républicain sincère et un libre penseur convaincu, et lui a adressé un suprême hommage au nom du corps des ponts et chaussées.

Discours de M. Monge

J'ai le pénible devoir, comme représentant ici de l'administration des Ponts et Chaussées, membre de la Société des anciens Elèves des écoles d'Arts et Métiers, et surtout comme ancien collègue et ami de venir dire un adieu suprême à celui que la population de Sisteron toute entière regrette.

Quoique son existence ait été relativement longue, elle a été de celles qui, par leur exemple de travail et de probité, devraient se prolonger encore.

M. Désormos fut, en effet, un de ces fonctionnaires qui honorent et font estimer l'administration à laquelle ils appartiennent.

Né à Châteaudun (Eure et-Loir) en 1828, il débuta dès sa sortie de l'Ecole de Chalons par le grade inférieur dans le corps des Ponts et Chaussées, et devint successivement ingénieur des arrondissements de Barcelonnette, de Digne et de Sisteron, il sut dans ce grade et pendant une période de plus de trente ans montrer combien était bien placée en lui la confiance de l'Administration.

Trop longue serait l'énumération des travaux auxquels il collabora, qu'il conçut et dirigea ; il suffit de dire qu'ils furent l'objet de tous ses instants.

Lorsque sonna pour lui l'heure de la retraite, en 1894, et il avait alors 67 ans, estimant que le rôle de l'homme ne doit effectivement prendre fin qu'au moment où ses forces physiques et la vigueur de son moral l'abandonnent, il continua sous un autre ordre d'idées ses services à la société.

Après avoir fait de la ville de Sisteron sa patrie adoptive, il résolut d'être un de ces meilleurs concitoyens et lui consacra le restant de ces jours mettant à son service, sa compétence en travaux, son activité, son expérience,

C'est ainsi qu'il fut à la fois, membre de la Commission des hospices, du bureau de Bienfaisance, conseil de la ville et directeur du canal de Sisteron Dans toutes ces fonctions, il apporta le même dévouement et le même scrupule qui l'ont caractérisés.

La considération qu'il avait acquise dans ce pays était grande et vous tous qui l'accompagnez à sa dernière demeure en témoignez.

Personnellement, je déplore sa fin, car je me plaisais à causer avec lui de ce service où longtemps avant il m'avait précédé ; très heureux aussi il était, lorsque par quelques indications il supposait m'être agréable.

Cher M. Désormos, si votre mémoire sera conservée par la population de la ville de Sisteron, elle demeurera profondément gravée dans la grande famille des Ponts et Chaussées où après tant d'autres déjà elle évoquera le souvenir de droiture et de désintéressement. Reposez en paix de votre long labeur ; votre vie fut des mieux remplies.

Adieu cher collègue ! adieu cher ami !

Fête du Faubourg. — Demain fête votive au faubourg La Baume avec le programme habituel : Jeux des trois sauts, concours de chant, tir à la cible et aux poulets.

A cause de la foire les bannettes et les pois-chiches seront absorbés en grande quantité mardi.

Classe 1908. — Nous publions ci-dessous la liste des jeunes gens appartenant à cette classe.

1 Giraud Amable-Auguste ;
2 Buès Pierre-Marcel-Marie ;
3 Roman Arthur François ;
4 Vinson Joseph-Gaspard ;
5 Cornand Marius-Henri ;
6 Gallissian Eugène-Charles ;
7 Moullet Victor-Léon-Henri ;
8 Delaye Séraphin Fernand ;
9 Vollaire Emile-Jean-François ;
10 Michel Raoul Auguste ;
11 Figuière Charles-Cyprien-Julien ;
12 Audibert Adrien Marie ;
13 Colomb Raoul-Henri ;
14 Bernard Louis-Henri ;
15 Sauvaire Ernest-Jean-Baptiste ;
16 Gallissian Henri-Emile ;
17 Espinasse Alexis-Ernest Henri ;
18 Chabaud Joseph Victor-Albert ;
19 Gallissian Justin-Lucien ;
20 Rolland Augustin Paul Louis ;
21 Imbert Firmin-Maurice-Lucien ;
22 Oran Elisée Marius ;
23 Bois Henri ;
24 Rosseti Joseph-Eugène ;
25 Michel Gaston Emile-Eugène ;
26 Siard Frédéric-Joseph Eugène ;
27 Lefrançois Alain-Marie Henri-Joseph ;
28 Blanc Aimé-Louis Hippolyte ;
29 Blanc Emile-Achile-Alfred,

Société de Tir. — Dans notre dernier numéro nous avons publié, sous la rubrique « Commission départementale » les diverses subventions attribuées aux différentes Sociétés de Tir du département, Sisteron n'y figure plus depuis quelques années. Pourquoi? Parceque jamais personne n'a essayé de remonter cette Société jadis si brillante. A cette occasion ne serait-il pas à propos de la reconstituer sur des bases solides et durables ? Nous renvoyons la question aux anciens chefs et membres de l'ex société de tir.

Echos du Palais. — On connait l'incident qui se produisit au cours d'une séance à la justice de paix du canton de Noyers entre le juge et le sieur Doussoulin R. A. de Noyers. Le Tribunal ayant retenu la qualité d'offenses graves à un magistrat dans l'exercice de ses fonctions, condamne Doussoulin à 2 mois de prison.

Me Bontoux du barreau de Sisteron défendait Doussoulin.

Foire. = L'undi aura lieu dans notre ville la foire de St-Antoine autrefois célèbre par la quantité de cochons qui se donnaient rendez-vous sur notre marché.

Canal de St-Tropez — Les coarrosants du canal d'arrosage de St-Tropez sont invités à se rendre le dimanche 24 janvier courant à 2 h. du soir, à la mairie, à l'effet de procéder à l'élection de 1 syndic titulaire, 1e syndic suppléant, 8 conseillers titulaires, 1 conseiller suppléant.

Le Président, Silvestre.

Mendicité. — A plusieurs reprises les journaux locaux ont signalé le sans-gêne et l'arrogance de certains mandiots exploitant la charité publique. Avec l'hiver, ces hirondelles de passage abondent et chaque jours amène plusieurs de leur visite, ils ne craignent pas de rentrer dans les magasins et monter aux étages supérieurs à des heures ou ils devraient être hébergés. Nous signalons ce vagabondage à la police Sisteronnaise.

Sisteron-Vélo. — *Sisteron-Vélo* prépare sa fête annuelle. On nous annonce à cette occasion un superbe bal précédé d'un banquet.

Nous sommes heureux de constater la vitalité et la bonne marche de cette société qui porte aux alentours le bon renom et l'entrain de la gaieté Sisteronnaise.

ETAT-CIVIL

du 9 au 15 Janvier 1909

NAISSANCES

Amar Marie Louise.

MARIAGE

Entre M. Fautrier Casimir-Gabriel, s.p., à Manosque et Mlle Put Marie-Virginie.

DÉCÈS

Peyrot Jean Jacques-Daniel, cult, 82 ans, rue Poterie.

Désormos Gustave, ingénieur, 81 ans, rue de Provence.

Curzin Mélanie, veuve Renault, tailleuse, 59 ans, Place de la Mairie.

Jaume Magdeleine Noémie, s. p., épouse Clément. 36 ans, rue Saunerie.

Pélissier Rose, veuve Reynaud, 74 ans, rue de Provence.

Petite consultation

Après une pleurésie, une bronchite, un simple refroidissement peut amener de l'essoufflement, de l'oppression, des quintes de toux opiniâtre. C'est alors que la Poudre Louis Legras, toute puissante pour guérir l'asthme, doit être employée. Sous son influence les complications naissantes disparaissent et les lésions se cicatrisent ; la guérison devient définitive. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 10 adressé à Louis Legras 139, Bd Magenta. à Paris.

Lissac (H.-Loire), 27 Sept. 08. Je suis très contente des Pilules Suisses qui réussissent merveilleusement contre la constipation. Mme Joubert (Sig. leg.).

Chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée

L'Hiver à la Côte d'Azur

(Nice, Cannes, Menton, Hyères, Grasse, etc.)

Billets d'aller et retour de 1re, 2e et 3e classes délivrés aux familles d'au moins trois personnes voyageant ensemble du 15 Octobre au 15 mai, pour Cassis, La Ciotat, St-Cyr-la-Cadière Bandol, Ollioules-Sanary, La Sevne-Tamaris sur mer, Toulon. Hyéres, et toutes les gares situées entre St-Raphaël-Valescures, Grasse, Nice et Menton, sous condition d'un parcours simple minimum de 150 kilomètres.

Validité : 33 jours.

Prix : Ajouter au prix de 4 billets simples pour les deux premières personnes, le prix d'un billet simple pour la 3me personne, la moitié de ce prix pour la 4e et chacune des suivantes.

Faculté de prolongation de une ou plusieurs périodes de 15 jours moyennant un supplément de 10 %. du prix du billet pour chaqne période.

Arrêts facultatifs.

NOTA — Demander ces billets quatre jours à l'avance à la gare de départ. Pour renseignements plus complets, voir le Livret-Guide-Horaire P. L. M.

Sang Bu

L'anagramme est facile à trouver, mais au contraire de beaucoup d'exemples de ces transpositions, le sens dans les deux cas reste le même. Sang bu. — Bussang. — où gît la célèbre eau minérale providence des anémiques, des convalescents. L'eau Bussang — Sang Bu. — car elle infuse à tous ceux qui la boivent un sang nouveau qui donne aux jeunes et aux vieux force, vigueur, santé et belles couleurs. Par son merveilleux dosage, cette eau ferrée renferme comme principes actifs en fer et en manganèse une quantité égale à celle qui entre dans la composition d'un sang pur et riche.

Coiffure pour Dames

Mme COLLOMBON

4, Rue Saunerie — SISTERON — (B-A)

Travail soigné. Coiffure et abonnements à domicile. Spécialité pour mariées et fillettes,

Postiches en tous genres.

Teinture et nettoyage de tête.

Parfumerie, poudres et crêmes

— ARTICLES DE TOILETTE —

A VENDRE pour cause de santé fonds de commerce d'Epiceries fines et liqueurs, trés bien placé, beau matériel. Affaire exceptionnelle, sacrifiée. Très pressé, rien des agences. S'adresser à X. Y. poste restante, APT (Vaucluse).

A REMETTRE A MANOSQUE joli salon de coiffure, bien situé, installation moderne, bonne clientèle. S'adresser au bureau du journal où renseignements seront donnés.

© VILLE DE SISTERON

Etude de Me Aimé BERTRAND
Huissier à Sisteron

VENTE
APRÈS DÉCÉS

Il sera procédé le **samedi seize janvier** mil neuf cent neuf, à **une** heure du soir, sur la Place de la Mairie, à Sisteron, à la vente aux enchères publiques du mobilier dépendant de la succession de la veuve **Silvestre**, en son vivant à Sisteron, consistant en : **un lit garni, une table de nuit, chaises, batterie de cuisine et linges divers.**

Il sera perçu le 5 o|o en sus du prix d'adjudication.

Sisteron, le 8 janvier 1909.
BERTRAND.

PARIS-MODES

C'est à partir du Lundi 6 avril qu'a été ouvert dans la rue Traverse de la Place, en face les *Galeries Sisteronnaises*, le magasin **Paris-Modes.**

Toute la clientèle féminine élégante voudra voir le choix des gracieux chapeaux faits qui seront livrés à des prix très avantageux (4,90 et au dessus). On y trouvera également un grand assortiment de *faux-cols, gants* et *cravates* pour Dames et Messieurs.

Mademoiselle MICHEL fait savoir à sa nouvelle clientèle qu'une modiste est attachée à la maison pour les réparations et transformations.

A CÉDER DE SUITE
pour cause de Santé
Un Magasin de Modes
situé au centre de la ville
Bonne clientèle. -- Conditions avantageuses.
Pour renseignements, s'adresser au bureau du Journal.

UN MONSIEUR offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau, dartres, eczémas, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac, de la vessie, de rhumatismes, un moyen infaillible de se guérir, promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cet offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou carte postale à M. *Vincent*, 8, Place Victor Hugo, à Grenoble qui répondra gratis et franco par courrier et renvera les indications demandées.

GUERISON DES HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS
BANDAGES SANS RESSORTS,

M. J. GLASER, l'éminent herniaire de Paris dont toute la presse a signalé la renommée universelle pour avoir délivré des milliers de malades atteints de hernies, nous annonce son arrivée parmi-nous. Personne n'ignore plus son admirable invention qui consiste en un appareil sans ressort qui suprime tous les bandages fabriqués jusqu'à ce jour, fussent-il electriques, élastiques, preau ou caoutchouc rien ne peut imiter le nouvel appareil GLASER. Du reste, les personnes guéries l'ont attesté publiquement L'appareil de M. GLASER, est le plus léger, le plus doux, le seul qui puisse se porter jour et nuit, sans gêne, ni déranger les habitudes du malade. Il est aussi le seul qui puisse assurer la guérison des hernies, les plus rebelles. Par sa pression douce et constante il se forme une nouvelle poussée graisseuse qui referme l'anneau et la guérison est ainsi obtenue.

Pour vous rendre un compte exact, nous ne pouvons mieux faire que de placer sous vos yeux le dessins ci-contre, examinez le, suivez le pointillé jusqu'à la lettre *A*, et vous aurez une idée exacte sur la fermeture herniaire. Nous ajoutons que l'appareil GLASER a valu à son inventeur les plus hautes récompenses Mais ne vous imaginez pas que cet appareil se vend par wagons aux armées de terre et de mer, aux chemins de fer ainsi qu'aux grandes administrations, non ! C'est un l'appareil scientifique dont la démonstration est faite individuellement à chaque malade et suivant son cas afin de pouvoir s'en servir efficacement et obtenir le résultat désiré ; aussi dans l'intérêt des personnes des deux sexes, jeunes ou vieilles atteintes de hernies, efforts, descentes, ou même encore celles désespérées, après avoir suivi des méthodes illusoires ; le présent article est publié afin que chaque malade puisse en prendre note et profiter du passage du spécialiste qui les recevra à :

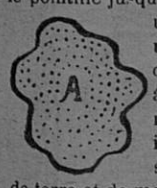

***SISTERON**, le 27 janvier. Hôtel des Acacias.*
***Forcalquier**, le 28. Hôtel Valenty.*
***Digne**, le 29 Hôtel Boyer-Mistre*
***Manosque**, le 30 Hôtel Pascal.*

Si vous voulez recevoir franco la brochure sur la guérison des hernies, écrire comme suit en joignant 0 fr.30 en timbres : A M. GLASER, dans sa propriété, à Courbevoie. Paris.

N.-B — M. GLASER, n'a rien de commun avec certains soi-disant spécialistes qui se servent de noms qui ne leur appartiennent pas et d'un appui du corps médical ou accadémique qui ne leur a jamais été accordé.

LECTURES POUR TOUS

Commencer l'année en passant en revue tous les grands événements du jour, c'est le plaisir que nous donne le numéro de **Janvier** des **Lecture pour Tous**, avec ses articles si merveilleusement illustrés et si actuels.

Souverains dont on parle, célébrités d'hier et d'aujourd'hui, tous ont leur tour. Biographies, anecdotes, confidences, se succèdent. Ajoutez qu'une large place est toujours faite dans l'attrayante revue aux œuvres d'imagination, romans et nouvelles, et vous aurez une idée de la variété du numéro de Janvier, dont voici d'ailleurs le sommaire :

Deux gloire de l'art français ; Sardou. par G. Lenotre ; *Hebert*, par Ch. Moreau Vauthier. — *A deux doigts de la guerre.* — *La plus belle heure de ma vie d'artiste.* — *Les trois Rois des Balkans chez eux.* — *Aventures d'un voyageur qui explora le temps*, nouvelle, par O. Béliard. — *La semaine des confiseurs.* — *Le jour de l'An à la préfecture.* — *La Fiancée du prévenu*, roman. — *500.000 kilos de viande par jour.* — **Actualités** : *Le fils du Ciel est mort ; son neveu lui succède.* — *Les Confidences du petit Capo al.* — *Lilliput-village*, — *Faites avancer mon aéroplane*,

Abonnements : Un an, Paris, 6 fr. départements, 7 fr., Etranger, 9 fr. Le No 50 centimes.

La Vie Heureuse

La *Vie Heureuse* peut se classer parmi les meilleures revues littéraires. Ses collaborateurs sont choisis parmi les écrivains les plus appréciés d'un public difficile et raffiné. Faut-il rappeler les pages signées G. d'Houville, J.-H. Rosny jeune, Tristan Bernard, René Boylesve, Mandelstamm, etc., publiées en Novembre et en Décembre ?

A côté d'articles illustrés, d'admirables photographies documentaires ou de merveilleux dessins des grands maîtres, la *Vie Heureuse*, de jour en jour plus littéraire, plus instructive, plus amusante, publie dans chaque numéro, un roman choisi parmi ceux qui passionnent tous les âges, et au *moins* une nouvelle ou une comédie signée d'un auteur en vogue

Ainsi, la *Vie Heureuse*, revue qu'il faut lire si l'on veut être mis, rapidement et de façon complète, au courant de tout ce qui mérite d'occuper l'opinion publique, devient de plus en plus la publication favorite de ceux qui aiment à lire.

Sommaire du numéro de décembre : *Miss Douwe.* — *Histoire de la toque.* — *Les Congrès de Genève.* — *Les Interprètes de Sardou.* — *La Bonne galette.* — *Chronique du mois.* par Franc Nohain, Timmory, Adrien Vély, Léo Marchès, illustrée par Fabiano, Morin, Mirande, Boutet de Monvel. — *Une princesse indoue joue la comédie au château de Chaumont.* — *Mme Juliette Adam, Mme Gabrielle Reval, Mme Claude Ferval* — *Les Camées.* — *Le Chien*, nouvelle, par Mandelstamm, illustrée par Capy. — *Théâtre*, par H.-L. de Péréra. — *Les Pierres précieuses.* — *Notre enquête sur l'aviation.* — *Mme Frède Barine.* — *La Maison de retraite des artistes lyriques.* — *La Science et vous.* — *Un Lad chez les duchesses*

2.700.000 FR. DE LOTS
et 12 Tirages par an

C'est beaucoup mieux qu'une
Pochette du Jour de l'An
quelconque que nous offrons aux lecteurs et lectrices de ce journal.

Les Loteries n'ont pas fait grève depuis quelques années et on a signalé la crise des Pochettes

POURQUOI ?

Il y a plusieurs raisons pour expliquer cet éloignement du public :

QUELLES SONT-ELLES ?

1° *Les remises constantes des dates de tirages*, lorsque, au dernier moment, on annonçait au public consterné la remise de ces tirages à une date ultérieure.

2° *Les deceptions des primes* qui consistaient en objets tellement insignifiants que personne ne se dérangeait pour les aller chercher.

AVEC LES
LOTS VILLE DE PARIS
lots officiels, et autorisés, tirages contrôlés, rien de semblable, mais au contraire

12 tirages fixes par an, 1 par mois
et de nombreuses chances de gagner des lots.
Prochains Tirages : 22 janv., 25 fév., 5 mars.

Nous offrons donc la possession intégrale co-propriété de
10 numéros lots Ville de Paris
pour 5 francs
et pour le plus prochain tirage avoir lieu le 22 janvier 1909 prochain

Il faut, *dès maintenant*, adressé sa demande accompagnée de mandat ou bon de poste, à M. le Directeur de la *Banque Mobilière de Crédit*, 5, rue de Chantilly, Paris (9e arrond).

Listes gratuites après tirages,
On accepte les ordres contre remboursement (5 fr60.)

BIBLIOGRAPHIE

VIENT DE PARAITRE ;
Edition Populaire
Dictionnaire Encyclopédique
La Châtre

Comité de rédaction :

André Girard, E. A. Spoll, Hector France, Léon Millot, Victor Méric, H. Dagan F. Rivière etc.

Documentation :

Voltaire, J.-J Rousseau, D'Alembert, Diderot, Buffon, Condorcet, etc. et plus près de nous Victor Hugo, Léon Gladel, Eugène, Sue, Félix Pyat Louis Blanc, Jean Grave, Jules Guesde, Spencer Hæckel, Darwin, Buchner, Dr Curie, Manouvrier, Elisée Reclus, etc.

Le Dictionnaire La Châtre édition 1907 parait à raison d'une série par semaine tenu méticuleusement à jour par un appendice encarté dans la série.

Il est le **moins cher**, le **plus récent**, le **seul conçu dans l'esprit moderne de libre examen.**

La série composée de 5 livraisons, 40 pages in-4 sur 3 colonnes, nombreuses illustrations, est vendue 50 centimes.

La première série est parue le 28 mars 1908.

On peut se procurer les séries du Dictionnaire La Châtre : en les demandant à son libraire, à son marchand de journaux ou à la bibliothèque de la gare la plus proche qui n'auront qu'à demander les séries parues à la maison Hachette ou à leur commissionnaire 2° En s'abonnant à l'ouvrage complet. Il suffit d'envoyer 5 fr. et on reçoit tout ce qui est paru de suite et la maison fait recouvrer ensuite tous les 2 mois la somme de 5 fr afin de ne mettre aucune interruption dans les envois.

A titre gracieux et à seule fin que chacun puisse se rendre compte de la valeur indiscutable de l'ouvrage, la première série est envoyée gratuitement à tous ceux qui en font la demande en joignant un timbre de 10 centimes pour le port.

Adresser la correspondance à l'Administrateur de la Librairie du Progrès, 3, rue des Grands-Agnstins, Paris, (6e).

Nota. — On peut également souscrire à l'ouvrage complet, édition de luxe, au prix de 120 francs payable 5 fr. par mois. Le Dictionnaire complet 4 volumes reliés dos chagrin, plats toile, est livré de suite Cette souscription donne droit gratuitement au supplément aussitot celui-ci terminé. Au comptant 10 0|0 'descompte.

Bulletin Financier

On dit que la Turquie serait disposée à accepter la somme de 63 500.000 francs offerte par la Bulgarie pour les chemins de fer orientaux. A la veille de l'emprunt russe, cette nouvelle produit bonne impression.

Le 3 0|0 français cote 96.87. La caisse achète 58.000 fr. de rente au comptant.

Les Fonds russes sont en hausses. Consolidé 86.25 ; 3 0|0 1891 71.05 ; 5 0/0 1906 99.75.

Extérieure lourde à 96.05 ; Turc en progrès à 93.75 ; Italien 102.57.

Société de crédit bien tenues. Banque de Paris 1541 ; Lyonnais 1209 ; Comptoir d'escompte 711 ; Société Générale 668 ; Banque Franco américaine 446.

Crédit foncier 722. Obligations nouvelles 3 0|0 1909 249.

Chemins espagnols fermes. Valeurs de traction soutenues.

Rio 1875. Cuivres 1/4 de baisse.

En banque mines en reprise. Rand mines 199. Ouest Africain français 515.

Obligations 5 0|0 du Port de Bahia 441.
Obligations 5 0|0 Energie Industrielle 478.

NOVEL.
42, rue Notre-Dame-des-Victoires.

VIENT DE PARAITRE :

LE LIVRE
que tout Français
doit avoir
SUR SA TABLE :
L'ALMANACH
HACHETTE
1 fr 50 **Pour 1909** *1 fr 50*
Le seul qui condense
en un Livre de poche
TOUS LES
Renseignements indispensables
à la Vie de chaque jour
Entièrement renouvelé

A VENDRE
Grand Entrepot de Vins
situé au Centre de la Ville
S'adresser au bureau du *Sisteron-Journal.*

A VENDRE
Grande Quantité de Bonbonnes
de toutes contenances
S'adresser au bureau du Journal.

L'Imprimeur-Gérant : Pascal LIEUTIER

Les Hommes du jour
PUBLICATION HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉE
Dessins de A. Delannoy, Texte de Flax

Hommes du Jour parus :

1re série. — *Clemenceau, Hervé, Jaurès, Drumont, Picquart, Fallières, Rochefort, Guesde, Déroulède, Combes, Rochette, d'Amade.*

2e série. *Brisson, Yvetot, Lépine, Sembat, Bunau-Varilla, Sébastien Faure, Barrès, R. Bérenger, Vaillant, P. Deschanel, Pelletan, Jean Grave.*

3e série -- *Delcassé, Briand, Pouget Maujan, J. Reinach, Richepin S. Pichon, Coutant (d'Ivry), Rouvier, Claretie, Allemane, Millerand.*

Derniers parus : *Mirbeau, Rodin, Brousse*

Chaque numéro *0 fr. 10* ; chaque série, *1 fr. 20*, franco *1 fr. 30* Les séries 1 et 2 sont brochées, la série 3 le sera vers la fin du mois.

Les abonnements d'un an peuvent partir du premier numérro.

Primes gratuites à tous les abonnés :

1 an (6 fr) : *Marat, Desmoulins, Babœuf,* par Victor Méric 3 volumes in-18.

6 mois (3 fr) : 1 portrait sur japon à choisir parmi ceux de *Clemenceau, Hervé, Jaurès, Drumont.*

3 mois (1fr.50) . 12 cartes postales *Les Hommes du jour.*

Adresser la correspondance à H. FABRE, 38, quai de l'Hôtel-de-Ville, Paris (IVe).

AGENTS demandés pour vendre à la campagne des produits vétérinaires de M. Bouyer pharmacien, indispensables aux cultivateurs et éleveurs ; 15 à 20 frs. par jour à gagner toute l'année. — Inutile d'écrire sans bonnes références. — S'adresser à MM. CHAUVEAU-DIXNEUF et FILS, dépositaires à La Seguinière près Cholet (Maine et Loire)

ON DEMANDE un apprenti typographe à l'imprimerie du "Sisteron-Journal".

ASTHME ET CATARRHE
Guéris par les **CIGARETTES ESPIC** ou la POUDRE
OPPRESSIONS, TOUX, RHUMES, NEVRALGIES
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC
est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les *Maladies des Voies respiratoires.*
LES HOPITAUX FRANÇAIS

RICQLÈS PRODUIT HYGIENIQUE Indispensable
RICQLÈS Seul Véritable ALCOOL DE MENTHE
RICQLÈS
RICQLÈS
RICQLÈS

CHOCOLAT MENIER
Refuser les Imitations.

LES POÊLES GODIN
SONT LES MEILLEURS
ET LES MOINS CHERS
COLIN ET Cie A GUISE (AISNE)
Chez tous les Quincailliers, Poêliers, Fumistes, etc.

© VILLE DE SISTERON

POURQUOI SOUFFREZ-VOUS ?

Si vous ne vous sentez pas bien portant, je puis vous guérir avec mon ÉLECTRO-VIGUEUR. Si vous êtes faible, je puis vous rendre fort. Si vous êtes rempli de douleurs rhumatismales, je puis les expulser. Je peux répandre de l'huile dans toutes vos jointures et les rendre flexibles. — J'ai souvent dit que la Douleur et l'Electricité ne peuvent vivre dans la même maison et je le prouve chaque jour.

L'effet de l'Electricité sur l'homme affaibli et épuisé est le même que celui de la pluie sur la terre desséchée en été. Il peut être débilité par la Varicocèle, les Pertes séminales, le Manque d'énergie ; il peut avoir des idées confuses, de l'inquiétude dans ses actes et dans ses décisions, de sombres pressentiments ; il peut être timide et irritable, éviter ses amis et la compagnie, n'avoir aucune confiance en lui-même s'il s'agit de la plus légère responsabilité. — L'Electricité, convenablement appliquée pendant quelques heures seulement, fera évanouir tout ces symptômes.

Il n'existe pas un remède qui soit aussi simple, aussi facile à employer, aussi infaillible, aussi bon marché que l'**ELECTRO-VIGUEUR** du Docteur MACLAUGHLIN. Pour vous et pour ceux qui attendent de vous le bonheur, essayez-le dès maintenant. Faites-le tout de suite : une telle chose ne doit pas être remise.

C'est un appareil pour hommes et pour femmes.

Vous pouvez porter mon **ELECTRO-VIGUEUR** sans gêne toute la nuit et l'électricité infusée dans votre corps guérira tous vos Troubles nerveux et vitaux, Maux de reins, Rhumatismes, Troubles intestinaux, Faiblesse d'estomac et toutes formes de souffrances et de faiblesses.

La durée de ce traitement varie d'une semaine à deux mois, et tous les symptômes précités disparaîtront pour toujours, grâce à l'**ELECTRO-VIGUEUR**, qui transforme les plus faibles en hommes forts.

Maintenant, ne préféreriez-vous pas porter mon appareil vivifiant, l'**ELECTRO-VIGUEUR**, pendant pendant votre sommeil, chaque nuit, et sentir son ardente chaleur se répandre en vous, et vous voir prendre ainsi vous-même un nouveau bail de vie, à chaque application nouvelle, plutôt que d'embarrasser vos intestins avec des drogues nauséabondes ? — Assurément ! — Alors, essayez mon **ELECTRO-VIGUEUR**.

Si vous voulez venir me voir, je vous en ferai la démonstration. Si cette visite vous est impossible, demandez-moi mon livre rempli de choses faites pour inspirer à l'homme la force et le courage. Envoi gratuit à ceux qui joindront le bon ci-contre à leur demande.

Docteur B.-N. MACLAUGHLIN,
14, Boulevard Montmartre, Paris.

Prière de m'envoyer votre livre gratuit sous enveloppe.

Nom _____

_____

Adresse _____

_____

A LA CHAUSSURE MODÈLE

Veuve BRUN Adolphe

7, Rue Deleuze, près la Place de l'Horloge

SISTERON (Basses-Alpes)

CHAUSSURES EN TOUS GENRES

PRIX MODÉRÉS -- REPARATIONS

Franco à l'essai. — Spécimen des
MONTRES et BIJOUX TRIBAUDEAU
G. TRIBAUDEAU, Fabricant Principal à BESANÇON
livre ses produits directement au Public, soit chaque année plus de 500.000 objets : Montres, Chronomètres, Bijoux, Pendules, Orfèvrerie, Réparations. Gratis et Franco Tarif illustré.
On trouve la Montre TRIBAUDEAU à la Fabrique seulement.

Digestions excellentes, teint frais, santé parfaite
PURGATIF GÉRAUDEL
En tablettes, délicieux en sirop, effet rapide sans coliques

POUR FAIRE PONDRE les POULES
tous les jours
MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS
par an pour 10 poules
Demandez GRATIS et FRANCO
Notice donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de guérir toutes les maladies des poules.
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTURE, PRÉMONT (Aisne)

SISTERON-JOURNAL
est en vente
à SISTERON, Kiosque Queyrel
à AIX : chez M. MARTINET, Cours Mirabeau.
à MARSEILLE : chez M. Emile Croze, kiosque 5, en face l'Alcazar Cours Belzunce.
TOULON : chez M. Cassarini Md de journaux, Place d'Armes.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER
EXIGEZ DES BILLETS DE LOTERIE
de la
MAISON de RETRAITE des ARTISTES

La Première Grande Loterie à Tirer

Cette Grande Loterie Nationale offre **621.100** fr. de Lots dont 3 gros Lots

1er Gros Lot **250.000** fr. - 2e Gros Lot **100.000** fr. - 3e Gros Lot **50.000** fr.

PRIX DU BILLET : **UN FRANC**

Plus **221.100** de Lots divers (Payables en or et déposés au Comptoir d'Escompte de Paris). **Tirage irrévocable : 15 FÉVRIER prochain.**

Tous ceux qui désirent participer au tirage devront prendre **DÈS MAINTENANT** leurs billets mis en vente dans tous les bureaux de tabac, libraires, papetiers. Pour les envois à domicile s'adresser au Siège de l'Œuvre, 110, Boulevard Sébastopol, Paris, où tout acheteur de 5 billets recevra *GRATUITEMENT* la liste officielle des numéros gagnants.

Joindre 0f10 pour le port et pour les envois en timbres, ajouter 0f10 pour le change.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

Exigez des Billets de la Loterie des Artistes.

Imprimerie Administrative & Commerciale
Pascal LIEUTIER, successeur de A. TURIN
21, Place de la Mairie — SISTERON — Basses-Alpes

Impressions Commerciales et Administratives

TÊTES DE LETTRES — FACTURES — ENVELOPPES — MÉMORANDUMS

Labeurs - Circulaires - Carnets à Souches - Étiquettes

LETTRES DE MARIAGE, DE NAISSANCE ET DE DÉCÈS
CERTIFICATS DE VIE — MANDATS DE PAYEMENTS — CONVOCATIONS

CARTES D'ADRESSE — CARTES DE VISITE

Prix courants. — Affiches de tous formats

Fournitures Scolaires et de Bureaux

ENCRES DES MEILLEURES MARQUES

REGISTRES, COPIES DE LETTRES
TIMBRES EN CAOUTCHOUC

SOUS-MAINS ET SERVIETTES

Cahiers Écoliers - Crayons - Gommes - Encre à copier

Le gérant, Vu pour la légalisation de la signature ci contre Le Maire,

© VILLE DE SISTERON